



LE RÉSEAU DE RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN



RAPPORT ANNUEL
1998-1999



Avril 1999

*Aux ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux
responsables du Réseau de rivières du patrimoine canadien.*

Au nom des membres de la Commission des rivières
du patrimoine canadien, j'ai l'honneur de vous présenter
le quinzième rapport annuel sur le Réseau de rivières du
patrimoine canadien (RRPC), pour l'exercice financier
1998-1999.

Le président,



Gordon Prouse
Commission des rivières
du patrimoine canadien
1998-1999



© *Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1999*

Publié sous la gouverne du ministre du Patrimoine canadien au nom des ministres provinciaux et territoriaux responsables des parcs et du tourisme

Ottawa, 1999

Gestion de projet et révision :

Sheena Masson et Wayne Roach

Conception et production :

Design 2000 Communications

Cartes et tableaux :

Ian Joyce

Travail éditorial et correction d'épreuves :

Wayne Roach

Auteurs des photos :

p. 08 Parcs Canada
p. 09 Parcs Canada
p. 10 Parcs Canada
p. 13 Wayne Lynch
p. 14 Cliff Spears
p. 15 Paul Schivers
p. 16 Office de conservation
de la nature de la rivière Grand
p. 17 Jon Sylvester
p. 18 Parcs Canada
p. 19 Brian Kinsmen
p. 20 RRPC
p. 21 Parcs Canada
p. 22 Parcs Canada
p. 23 Archives Glenbow
p. 25 RRPC
p. 27 Max Finkelstein
p. 28 Gouvernement du Yukon

Données de catalogage avant publication (Canada)

Commission des rivières du patrimoine canadien
Rapport annuel du Réseau de rivières du patrimoine canadien
Annuel

Paraît depuis l'édition de 1984-1985

Descript. d'après 1998-1999

Texte en anglais et en français disposé tête-bêche

Titre de la p. de t. addit. : Annual Report, The Canadian Heritage Rivers System

ISSN : 1201-0871

N° de catalogue R62-122

1. Réseau de rivières du patrimoine canadien - Périodiques.
2. Rivières - Canada - Périodiques.
3. Cours d'eau - Conservation - Canada - Périodiques.
4. Conservation des ressources naturelles - Canada - Périodiques.

I. Titre

ISBN 0-662-64462-X

N° de catalogue R62-122/1999



Table des matières

| | |
|--|-------|
| Rapport du président | 4 |
| Situation du RRPC | 5 |
| Situation du plan stratégique du RRPC | 6 |
| Le Réseau de rivières du patrimoine canadien | 7 |
| Ministres responsables du RRPC | 7 |
| La Commission | 8 |
| Processus de mise en candidature/de désignation | 9 |
| Rivières mises en candidature ou désignées en 1998-1999 | 10-11 |

| | |
|---|-------|
| État des rivières : rivières du patrimoine canadien en 1998-1999 | 12-23 |
|---|-------|

| | | |
|--|--|----|
|  | Rivière Alsek | 12 |
| | Rivière Arctic Red | 12 |
| | Rivière Athabasca | 13 |
| | Rivière Bloodvein | 13 |
| | Rivière Bonnet Plume | 13 |
| | Route frontalière des Voyageurs | 14 |
| | Rivière Clearwater | 14 |

| | | |
|---|--|----|
|  | Rivière des Français | 15 |
| | Rivière Grand | 15 |
| | Rivière Hillsborough | 17 |
| | Rivière Kazan | 17 |
| | Rivière Kicking Horse | 18 |
| | Rivière Mattawa | 18 |
| | Rivière Saskatchewan Nord | 19 |
| | Rivière Seal | 19 |

| | | |
|---|--|----|
|  | Rivière Shelburne | 19 |
| | Rivière Soper | 20 |
| | Rivière Nahanni Sud | 20 |
| | Rivière Sainte-Croix | 21 |
| | Rivière Thelon | 22 |
| | Rivière Haute-Ristigouche | 22 |
| | Fleuve Yukon | 23 |

| | |
|---|-------|
| Plans, études et recherche | 24-25 |
| Publicité et marketing | 26-28 |

Rapport du président

Prendre soin des eaux qui nous unissent

« Les rivières nous unissent. Elles nous relient à nos voisins d'amont et d'aval. Elles forment une continuité avec notre passé et notre avenir. Les rivières constituent un trait d'union, même lorsqu'elles forment des frontières. Elles confèrent à nos vies une finalité commune qui, dans ses meilleures manifestations, prend la forme d'une gérance environnementale et historique, ou encore se traduit en art, en musique et en littérature. »

- Tiré de l'énoncé de mission de la troisième
Conférence sur le patrimoine fluvial du Canada

Les rivières unissent les gens et les collectivités, plus que tout autre élément du paysage canadien. Le Réseau de rivières du patrimoine canadien est un programme national de conservation qui, à l'instar des cours d'eau qu'il protège, instille un sentiment d'unité chez les particuliers et les collectivités. En s'investissant dans leur milieu au profit de la conservation et de la promotion de leur rivière au sein du RRPC, les gens s'unissent dans la poursuite d'un but commun. Au début, cet appui et cet intérêt peuvent demeurer embryonnaires. Les initiatives de gérance environnementale commencent souvent par les efforts d'une poignée de gens soucieux de leur milieu. Cependant, le mouvement prend de l'ampleur à mesure que d'autres intervenants s'y joignent : les propriétaires fonciers, les gens d'affaires locaux, les organismes communautaires, les groupes autochtones, les sociétés historiques et les autres segments intéressés de la population commencent à se donner la main pour concrétiser la vision d'avenir qu'ils entretiennent pour leur rivière. Malgré la présence éventuelle de nombreux obstacles, le mouvement finit par se développer et atteindre sa pleine ampleur.

Le RRPC sert de plaque tournante pour tous les collaborateurs qui décident de mettre en candidature leur rivière, d'élaborer un plan directeur et enfin de procéder à une désignation. En 1998-1999, le RRPC a connu une solide croissance et a vu son degré d'appui communautaire s'intensifier fortement. Quatre nouveaux cours d'eau ont été désignés au cours de l'année écoulée : le fleuve Fraser en Colombie-Britannique, la rivière Margaree en Nouvelle-Écosse, et les rivières Humber et Bloodvein en Ontario. En outre, on a mis en candidature le tronçon yukonnais de la rivière Tatshenshini. Le Réseau englobe actuellement 33 cours d'eau, pour une longueur totale de 8 295 km.

J'ai le très grand plaisir de signaler qu'en septembre 1998, tous les ministres responsables du RRPC lui ont réitéré leur appui. Ce soutien politique donne corps à l'engagement formulé en 1997 dans la Charte du RRPC, qui avalisait les initiatives prévues au Plan stratégique du RRPC jusqu'en 2006. Dans le domaine de la conservation, les chartes fédérales-provinciales-territoriales sont une chose rare, et le réengagement tangible des trois ordres de gouvernement à réaliser les objectifs du programme des rivières canadiennes servira de symbole pour la décennie à venir.

L'année qui vient s'annonce excitante avec la naissance en avril 1999 d'un nouveau territoire, le Nunavut, et la préparation, dans ma ville natale – Winnipeg –, d'une exposition majeure sur le RRPC devant coïncider avec les Jeux panaméricains.

J'aimerais en profiter pour remercier tous les organismes communautaires, les bénévoles, les planificateurs, les membres de la Commission du RRPC et le personnel du secrétariat pour leur contribution aux succès de l'année écoulée. C'est un honneur pour moi d'avoir rempli la fonction de président de la CRPC.



Gordon Prouse
Président
Commission des rivières du patrimoine canadien
1998-1999

Situation du RRPC



Trente-trois rivières, totalisant ensemble une longueur de 8 295 kilomètres, ont été mises en candidature au RRPC. Vingt-cinq d'entre elles ont été officiellement désignées. Cela signifie que leurs plans directeurs, indiquant le mode de préservation des valeurs patrimoniales des rivières, ont été présentés à la Commission des rivières du patrimoine canadien.

Rivières désignées

| Rivière | Province/territoire (Parc ¹) | Date de désignation | Longueur (en km) |
|---------------------------------|---|---------------------|------------------|
| Des Français | Ontario (p.p. Rivière-des-Français) | Févr. 1986 | 110 |
| Alsek | Yukon (p.n. Kluane) | Févr. 1986 | 90 |
| Nahanni-Sud | Territoires du Nord-Ouest (réserve de p.n. Nahanni) | Janv. 1987 | 300 |
| Clearwater ² | Saskatchewan (p.s.p. Rivière Clearwater) | Juin 1987 | 187 |
| Mattawa | Ontario (p.p. Mattawa et p.p. Samuel-de-Champlain) | Janv. 1988 | 43 |
| Athabasca | Alberta (p.n. Jasper) | Janv. 1989 | 168 |
| Saskatchewan-Nord | Alberta (p.n. Banff) | Janv. 1989 | 49 |
| Kicking Horse | Colombie-Britannique (p.n. Yoho) | Janv. 1989 | 67 |
| Kazan | Nunavut | Juill. 1990 | 615 |
| Thelon | Nunavut | Juill. 1990 | 545 |
| Ste-Croix | Nouveau-Brunswick | Janv. 1991 | 185 |
| Yukon – tronçon Thirty Mile | Yukon | Janv. 1991 | 48 |
| Seal | Manitoba | Juin 1992 | 260 |
| Soper ⁴ | Nunavut (réserve de parc territorial Katannilik) | Juin 1992 | 248 |
| Arctic Red | Territoires du Nord-Ouest | Sept. 1993 | 450 |
| Grand ⁴ | Ontario | Janv. 1994 | 627 |
| Route frontalière des Voyageurs | Ontario (p.p. La Vérendrye/Quetico/Middle Falls) | Sept. 1996 | 250 |
| Hillsborough | Île-du-Prince-Édouard | Janv. 1997 | 45 |
| Shelburne | Nouvelle-Écosse | Juin 1997 | 53 |
| Bonnet Plume | Yukon | Févr. 1998 | 350 |
| Haute-Ristigouche | Nouveau-Brunswick | Févr. 1998 | 55 |
| Bloodvein ³ | Manitoba (p.p. Atikaki) Ontario (p.p. Woodland Caribou) | Juin 1998 | 200 |
| Margaree ⁴ | Nouvelle-Écosse | Juin 1998 | 120 |
| Fraser ⁴ | Colombie-Britannique | Juin 1998 | 1 375 |
| Humber | Ontario | Févr. 1999 | 100 |
| TOTAL | | | 6 540 |

1 p.p. signifie parc provincial; p.n. signifie parc national; p.s.p. signifie parc sauvage provincial.

2 La rivière Clearwater a été mise en candidature en deux tronçons par la Saskatchewan et l'Alberta.

3 La rivière Bloodvein (tronçons manitobain) a été désignée en 1987.

4 Comprend le cours d'eau principal et les principaux affluents.

Rivières mises en candidature

| Rivière | Province/territoire (Parc) | Date de désignation prévu | Longueur (en km) |
|-------------------------|--|---------------------------|------------------|
| Main | Terre-Neuve | Févr. 1999 | 57 |
| Bay du Nord | Terre-Neuve (rés. de p.s.p. Bay du Nord) | Févr. 1999 | 75 |
| Jacques-Cartier | Québec (p.p. de la Jacques-Cartier) | Févr. 1999 | 128 |
| Missinaibi | Ontario (p.p. Missinaibi) | Févr. 1999 | 426 |
| Clearwater ² | Alberta | Févr. 1999 | 139 |
| Sainte-Marie | Ontario | Juin 2000 | 125 |
| Thames | Ontario | Févr. 2001 | 273 |
| Tatshenshini | Yukon | Juin 2001 | 45 |
| Churchill | Saskatchewan | à déterminer | 487 |
| TOTAL | | | 1 755 km |

TOTAL – RIVIÈRES DÉSIGNÉES ET MISES EN CANDIDATURE 8 295 km

Situation du plan stratégique du RRPC

Au cours de la dernière année, la Commission a continué d'exécuter et d'évaluer le Plan stratégique décennal du RRPC. On a prévu de mener à terme 28 activités en 1998-1999, troisième année du Plan. Les activités jugées prioritaires ont toutes été terminées à temps et sans qu'on dépasse le budget établi par la Commission. Voici quelques réalisations contenues dans le Plan stratégique :

Gestion soutenue et PAR achèvement du Réseau

- Examen final d'un document de travail sur les diverses méthodes de représentation du patrimoine fluvial dans le RRPC.
- Élaboration, par les organismes de mise en candidature, de listes de contrôle permettant d'évaluer dans quelle mesure les valeurs patrimoniales présentées dans une mise en candidature se rattachent aux documents sur le cadre naturel et culturel. Il a été convenu que cela constituerait une étape volontaire dans le processus de mise en candidature.
- Rédaction définitive du rapport de surveillance décennal sur la rivière Nahanni Sud.
- Mise en candidature de plusieurs nouvelles rivières au Réseau.

Communications

- Présenter un exposé sur le RRPC aux ministres chargés du dossier des parcs au niveau fédéral, provincial et territorial.
- Accueillir la deuxième Conférence sur le patrimoine fluvial du Canada, à Richmond (Colombie-Britannique), en mai 1998.
- Mettre en valeur les expositions sur le RRPC à de grandes manifestations nationales et internationales.
- Mettre la dernière main au site Web (www.chrs.ca), en renouvelant son design et en actualisant son contenu.
- Travailler à la désignation d'une Journée nationale des rivières.
- Concevoir un prototype de signalisation routière portant le logo du RRPC.

Chef de file

- Réaffirmation, par les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables du RRPC, de leur appui et de leur engagement envers le programme.
- Exécution du deuxième examen annuel et de la mise à jour du plan stratégique, y compris la revue des tendances et des enjeux actuels d'importance stratégique pour le RRPC.
- Adaptation de la politique et des procédures de planification stratégique (calendrier, rapports et processus), en vue d'optimiser l'utilisation du plan stratégique comme principal document de gestion pour la CRPC.

Répartition des ressources

- Le Comité des finances continue de voir à l'affectation des ressources et des budgets.
- Révision de la brochure sur les avantages pour y inclure les résultats de l'étude sur les retombées économiques.

Conclusion

Le Plan stratégique demeure d'une très grande utilité pour la Commission en permettant de superviser le programme du RRPC et d'élaborer un plan détaillé pour l'avenir. Le public a réagi très positivement au Plan. Les résultats du Plan stratégique figureront chaque année dans le rapport annuel. On peut obtenir des exemplaires du Plan en s'adressant au Secrétariat ou à l'une des organisations membres de la Commission.



Et tout au haut de la colline
Un sapin joyeux se dandine
Et son feuillage toujours vert
Nous livre son divin concert
Ses aiguilles vibrent dans l'air
Comme ma rame dans la mer.

- E. Pauline Johnson,
"The Song My Paddle Sings"

Le Réseau de rivières du patrimoine canadien

Le RRPC est le programme national du Canada pour la conservation des eaux douces. C'est un programme coopératif auquel participent les gouvernements du Canada, des dix provinces et des trois territoires. Les objectifs du RRPC sont de faire connaître à tout le pays les rivières les plus remarquables du Canada et de veiller à ce qu'elles soient, à longue échéance, gérées de façon à conserver leurs valeurs naturelles, historiques et récréatives, pour l'agrément et le bénéfice des générations actuelles et futures de Canadiens.

L'un des principes fondamentaux du RRPC est que la mise en candidature et la gestion des rivières du patrimoine canadien demeurent sous la compétence du gouvernement responsable. Ces responsabilités incombent généralement aux gouvernements provinciaux dans les régions du sud, au gouvernement fédéral dans les parcs nationaux et sur les autres terres fédérales, et conjointement aux autorités fédérales et territoriales dans le Nord.

Ministres responsables du RRPC (1998-1999)

L'honorable Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien
Gouvernement du Canada

L'honorable Andy Mitchell
Secrétaire d'État (Parcs)
Gouvernement du Canada

L'honorable Jane Stewart
Ministre des Affaires indiennes et du Nord
Gouvernement du Canada

L'honorable Charles Furey
Ministre du Tourisme, de la Culture et des Loisirs
Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador

L'honorable Kevin MacAdam
Ministre des Pêches et du Tourisme
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

L'honorable Michel Samson
Ministre de l'Environnement
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

L'honorable Doug Tyler
Ministre des Ressources naturelles et de l'Énergie
Gouvernement du Nouveau-Brunswick

L'honorable Guy Chevrette
Ministre de la Faune et des Parcs
Gouvernement du Québec

L'honorable John C. Snobolen
Ministre des Richesses naturelles
Gouvernement de l'Ontario

L'honorable J. Glen Cummings
Ministre des Ressources naturelles
Gouvernement du Manitoba

L'honorable Lorne Scott
Ministre de l'Environnement et de la Gestion des ressources
Gouvernement de la Saskatchewan

L'honorable Ty Lund
Ministre de la Protection de l'environnement
Gouvernement de l'Alberta

L'honorable Cathy McGregor
Ministre de l'Environnement, des Terres et des Parcs
Gouvernement de la Colombie-Britannique

L'honorable Eric Fairclough
Ministre des Ressources renouvelables
Gouvernement du Yukon

L'honorable Stephen Kakfwi
Ministre des Ressources, de la Faune et
du Développement économique
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

L'honorable Peter Kilabuk
Ministre du Développement durable
Gouvernement du Nunavut

La Commission

La Commission des rivières du patrimoine canadien (la Commission) évalue les candidatures en fonction des critères de sélection et, le cas échéant, recommande la désignation d'une rivière au ministre fédéral responsable de Parcs Canada et au ministre de la province ou du territoire concerné.

La CRPC se compose d'un représentant de Parcs Canada, d'un représentant du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) et d'un représentant de chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux participants.

La Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick sont représentés à la Commission par de simples citoyens. Élu parmi les commissaires, le président de la Commission demeure en fonction pendant un exercice financier, au cours duquel il doit organiser et présider les réunions de la Commission, diriger le fonctionnement du Secrétariat et faire la promotion du RRPC auprès du public. Le président en 1999-2000 sera M. Mark Angelo, Chef de programme au Département des ressources renouvelables du British Columbia Institute of Technology.

Commissaires en 1998-1999

Gordon Prouse, président en 1998-1999
(Manitoba)

Juanita Keel-Ryan (Terre-Neuve et Labrador)

Doug Murray (Île-du-Prince-Édouard)

Dale Smith (Nouvelle-Écosse)

Harry Collins (Nouveau-Brunswick)

Michel Damphousse (Québec)

Adair Ireland-Smith (Ontario)

Don MacAulay (Saskatchewan)

Fred Moffatt (Alberta)

Mark Angelo (Colombie-Britannique)

Jim McIntyre (Yukon)

Robin Reilly (Territoires du Nord-Ouest)

David Monteith (Nunavut)

Bruce Amos (Parcs Canada)

Julie Chouinard (Affaires indiennes et du Nord Canada)

Personnel du RRPC

Don Gibson, Gestionnaire national

Max Finkelstein, Agent de la commercialisation
et de la publicité

Brian Grimsey, Planificateur principal



Tunngasugitsi

Processus de mise en candidature

Propositions et participation publique

Le processus commence au niveau communautaire, avec des initiatives de reconnaissance et de protection d'un cours d'eau local. Ces initiatives peuvent être mises en branle par divers intervenants : propriétaires fonciers, associations récréatives, historiques ou touristiques, groupes autochtones, groupes écologistes, entreprises locales, citoyens intéressés. La première étape consiste à présenter une proposition au membre fédéral, provincial ou territorial de la Commission, pour toute rivière qu'un groupe ou un particulier juge digne d'être inscrite au RRPC. Ensuite, la mise en candidature est soumise à la Commission des rivières du patrimoine canadien par les organismes gouvernementaux participants qui collaborent avec ces organisations locales. La participation publique fait partie intégrante du processus.

Sélection

Le gouvernement responsable décide quelle rivière il présentera comme candidate, en se basant sur ses valeurs naturelles, culturelles ou récréatives et sur l'appui public étayant la mise en candidature. Le processus de sélection comprend habituellement une analyse du nombre et de la complexité des utilisations conflictuelles des terres, ainsi que des coûts qu'occasionnerait un aménagement efficace du corridor fluvial.

Mise en candidature

Une fois qu'on a décidé de soumettre la candidature d'une rivière au RRPC, l'organisme gouvernemental responsable, de concert avec les autres groupes intéressés, prépare un document de mise en candidature qu'il remet à la Commission. Ce document contient toute l'information permettant, d'une part, de montrer que ce cours d'eau présente une valeur exceptionnelle pour le Canada selon les critères du RRPC et, d'autre part, de prouver que des mesures suffisantes seront mises en place pour en assurer la sauvegarde. La Commission examine ensuite la candidature et formule ses recommandations au ministre fédéral responsable de Parcs Canada et au ministre compétent du gouvernement qui présente la mise en candidature.

Processus de désignation

Présentation du plan directeur

Le processus de désignation commence lorsque le commissaire qui représente le gouvernement ayant mis la rivière en candidature soumet un plan directeur à la Commission. Ce plan énonce les politiques et les méthodes que doivent adopter les organismes intéressés pour que la mise en valeur, l'aménagement et l'utilisation de la rivière soient conformes aux objectifs du RRPC et aux lignes directrices de la Commission. Bien que des prolongements soient parfois accordés au besoin, le plan directeur est normalement déposé dans les trois ans qui suivent l'acceptation de la candidature de la rivière par la Commission, afin d'assurer une planification efficace de la zone d'aménagement de la rivière.

Désignation

Une fois que la Commission est saisie d'un plan directeur ou d'une stratégie de protection du patrimoine, le président avise le ministre fédéral responsable de Parcs Canada et le(s) ministre(s) des organismes gouvernementaux ayant soumis la candidature que la rivière répond aux critères de désignation. Les ministres procèdent alors à la désignation officielle en dévoilant une plaque commémorative à un endroit stratégique de la rivière et en signant un texte cérémoniel qui sera versé au registre officiel du RRPC. La désignation d'une rivière au RRPC garantit qu'elle sera aménagée de façon à conserver les qualités patrimoniales exceptionnelles ayant justifié sa mise en candidature et à mettre en valeur son potentiel récréatif.



Rivières mises en candidature ou désignées en 1998-1999

Le RRPC a connu une autre année de croissance rapide, avec quatre nouvelles désignations et une mise en candidature. Les rivières nouvellement désignées sont les suivantes : le fleuve Fraser en Colombie-Britannique, la rivière Margaree en Nouvelle-Écosse, et les rivières Humber et Bloodvein en Ontario. En outre, le tronçon yukonnais de la rivière Tatsenshini a été mis en candidature.

Désignations

Le fleuve Fraser (Colombie-Britannique)

Quand on parle du fleuve Fraser, tout n'est que superlatifs : plus grand cours d'eau de la Colombie-Britannique, plus long cours d'eau du RRPC, et meilleur site à saumon au monde. Le bassin fluvial draine le tiers de la province. Le Fraser prend naissance dans le parc provincial du Mont-Robson, à l'ombre du plus haut sommet des Rocheuses, pour se déverser 1 375 kilomètres plus loin après avoir serpenté sur toute la largeur de la province. Le cours du Fraser se termine à Vancouver, où il s'unit à l'océan Pacifique au sein de vastes terres humides reconnues dans le monde entier comme une importante aire de repos et de nidification pour les oiseaux de rivage et la sauvagine. Ses rapides et ses canyons, jadis maudits par Simon Fraser, premier Européen à franchir ses eaux tumultueuses en 1808, sont maintenant hautement prisés par les amateurs de descente en eau vive.

Durant des milliers d'années, les Autochtones ont occupé certaines portions des berges du Fraser, où l'abondance du saumon leur assurait une riche source d'alimentation et une précieuse monnaie d'échange. Au cours des 200 dernières années, le fleuve a attiré des explorateurs et des colons, qui ont eux aussi exploité le saumon et utilisé le fleuve pour



Fleuve Fraser
Colombie-Britannique

irriguer les cultures. Aujourd'hui, la région du bassin du Fraser abrite 63 % de la population de la province, qui y trouve une importante source de loisirs et une artère majeure de transport.

Le fleuve Fraser a été mis en candidature en 1995 par la province de la Colombie-Britannique et le Fraser Basin Management Program (ultérieurement rebaptisé Fraser Basin Council), car il représentait la plus importante contribution que la province pouvait faire au RRPC du point de vue taille, beauté, diversité naturelle, potentiel récréatif et valeur historique. Le Fraser Basin Council joue un rôle de dirigeant impartial, en rapprochant les divers groupes s'intéressant à la durabilité du fleuve. Le plan directeur a été déposé à la réunion de juin 1998 de la Commission du RRPC, à Victoria (C.-B.). Intitulé *Managing the Fraser as a Canadian Heritage River: A Living Strategy* (« La gestion du Fraser comme rivière du patrimoine canadien : une stratégie vivante »), ce plan présente pour le Fraser une vision d'avenir où tous les intérêts collaborent à la conservation et à la protection de ses valeurs du patrimoine naturel et humain, de son potentiel récréatif et de son intégrité.

La rivière Margaree (Nouvelle-Écosse)

Le réseau fluvial de la Margaree et du lac Ainslie est le plus grand du Cap-Breton, et aussi l'un des plus vastes de la Nouvelle-Écosse. La portion désignée au RRPC englobe le lac Ainslie et les rivières Southwest Margaree, Northeast Margaree et Margaree. Le réseau des rivières Margaree, et plus particulièrement la Northeast Margaree, est renommé comme un site exceptionnel de pêche au saumon de l'Atlantique. La Southwest Margaree est le théâtre d'une remonte de gaspareaux importante à l'échelle provinciale, qui sous-tend une pêche commerciale traditionnelle. La rivière traverse un panorama diversifié de canyons et de voies navigables, de hautes terres et de plaines qui s'allient à des paysages naturels et agricoles. Environ 30 % des terres bordant la rivière, particulièrement dans le complexe de canyons et dans le cours supérieur de la Northeast Margaree, sont de propriété publique. De petits propriétaires privés possèdent le reste (env. 70 %) des terrains riverains, siège d'utilisations et d'une vie communautaire fort diversifiées.

On a baptisé « Stratégie de partenariat » le plan directeur de la Margaree, en reconnaissance de toutes les personnes qui travaillent ensemble à préserver la santé du réseau fluvial et ses utilisations traditionnelles. La Stratégie de partenariat a été élaborée en étroite coopération avec la population, par l'entremise d'un comité consultatif local et au moyen de plusieurs envois postaux, et par la tenue de réunions d'information et de consultation publique dans toute la région. Eu égard aux préoccupations soulevées par la population locale, la Stratégie insiste sur le fait que la désignation ne s'applique qu'aux principaux bras de la rivière et au lac, et qu'aucun terrain privé n'est inclus sans l'accord du propriétaire. La Stratégie délimite par ailleurs plusieurs mesures prioritaires, dont la réalisation d'études de base, des relevés des habitats du poisson, l'entretien de l'écosystème, l'élaboration d'un plan touristique stratégique et d'une stratégie de marketing, l'implantation d'un programme de surveillance qualitative et quantitative des ressources en eau, l'établissement d'un plan de lutte contre l'érosion, la protection des entités naturelles sur les terres publiques et la communication de renseignements aux propriétaires privés sur les éléments naturels et la gérance volontaire.

En décembre 1998, dans le bassin versant de la Margaree et du lac Ainslie, quatre secteurs de propriété publique ont obtenu la désignation d' « espaces naturels » en vertu de la *Wilderness Area Protection Act*, ce qui leur assurera un haut degré de protection et contribuera à préserver l'intégrité du réseau fluvial.

La rivière Humber (Ontario)

La rivière Humber a une longueur de 100 km. Son cours supérieur traverse l'ancien rocher de l'escarpement du Niagara et les collines glaciaires de la moraine d'Oak Ridges. Elle traverse avec placidité une riche mosaïque de forêts et de prés caroliniens, d'exploitations agricoles et de moulins abandonnés, avant de serpenter dans la plus vaste zone urbaine du Canada, la région métropolitaine de Toronto. À cet endroit, la Humber est pratiquement dans l'arrière-cour de plus de trois millions de personnes. C'est un cours d'eau unique en son genre, qui a conservé bon nombre de ses valeurs naturelles et culturelles tout en traversant la région la plus densément peuplée du Canada. De nombreux particuliers, groupes et organismes, unis par la vision d'un cours d'eau en santé, travaillent de concert pour protéger la rivière et en refaire un écosystème dynamique. Le long de la rivière, un exceptionnel réseau de corridors de verdure préserve l'esprit du sentier historique Toronto Carrying-Place Trail, en plus de constituer une oasis urbaine. Ses eaux claires regorgent toujours d'ombles de fontaine, tandis que ses zones humides hébergent un chœur vibrant d'oiseaux et de grenouilles. La rivière Humber est la preuve vivante qu'en étant soucieux de l'environnement, on peut faire cohabiter le développement économique et un cours d'eau diversifié et en santé.

La rivière Bloodvein, tronçon ontarien (parc provincial Woodland Caribou)

La rivière Bloodvein est peut-être nommée ainsi pour le granit rouge qui court comme des veines sur l'assise rocheuse. La Bloodvein creuse le Bouclier canadien, tout au long de son parcours jusqu'au lac Winnipeg. D'interminables forêts de pins gris, des pygargues à tête blanche, des dorés jaunes et des grands brochets... voilà ce qui attend les intrépides pagayeurs. Des pictogrammes d'ocre rouge représentant des bisons, des figures humaines, des mains et des symboles de pouvoir ornent les parois rocheuses.

La portion ontarienne de la Bloodvein est presque entièrement sise à l'intérieur du parc provincial Woodland Caribou, classé « parc naturel » dans le réseau de parcs ontariens. Le plan délimite l'aire de gestion, soit un corridor de 200 mètres bordant chaque berge de la rivière, en plus des rives lacustres le long du chenal principal. Le plan directeur vise à conserver et à protéger les valeurs naturelles et culturelles de la Bloodvein, et à offrir des possibilités d'utiliser la rivière et d'en interpréter les valeurs naturelles et culturelles. En outre, le plan encourage les gouvernements de l'Ontario et du Manitoba à coopérer dans la formulation de stratégies transfrontalières touchant la gestion de cette rivière du patrimoine canadien. On a instauré des stratégies particulières sur la gestion des ressources, notamment la récolte du riz sauvage, le piégeage, la pêche et les sites du patrimoine culturel, et adopté des politiques concernant les utilisations récréatives, l'accès des aéronefs, les activités de pêche et de chasse commerciales, et l'aménagement d'équipements d'accès.

Mises en candidature

La rivière Tatshenshini, tronçon du Yukon

Des rapides exaltants, des canyons, des montagnes abruptes, d'exceptionnelles possibilités d'observer du gros gibier – tous ces éléments se combinent pour faire des 45 km de la portion yukonnaise de la rivière Tatshenshini un endroit de rêve. La rivière abrite une population de grizzlis particulièrement gros et abondants. Les autres gros animaux comprennent la chèvre de montagne, le mouflon de Dall, le caribou des bois et l'orignal, tandis que dans le ciel abondent le faucon pèlerin, le pygargue à tête blanche, l'aigle royal et les vautours. La Tatshenshini est une importante frayère à saumon, et nourrit aussi bien la population de grizzlis que la population humaine. Les nations Champagne et Aishihik ont traditionnellement récolté le saumon de la rivière, et au village de Klukshu, les visiteurs peuvent s'initier à l'importance du saumon pour leur mode de vie. Aujourd'hui, la Tatshenshini figure au palmarès des dix rivières au monde les plus prisées par les adeptes du rafting et du kayak.

État des rivières : les rivières du patrimoine canadien en 1998-1999

Les rivières de cette section figurent par ordre alphabétique, pour plus de commodité.

Rivière Asek

Parc national Kluane, Yukon (1986)

Rivière de roc et de glace

L'infestation de scolytes de l'épinette poursuit ses ravages dans le parc national Kluane, niché dans la vallée de la rivière Asek. Ce phénomène naturel, couplé à une vaste infestation similaire qui fait rage en Alaska, a décimé de vastes peuplements d'épinettes blanches dans le secteur amont de la vallée fluviale. Un autre processus naturel qui n'échappe pas aux usagers de la rivière est l'importante avancée rapide (crue glaciaire) du glacier Lowell. Le passage du lac Lowell a été rétréci et, durant un certain temps, bloqué par la présence de nouveaux icebergs. De fréquentes avalanches de glace refaçonnent la face du glacier, lui donnant une apparence déchiquetée.

À la lumière d'une évaluation détaillée, les autorités du parc ont appliqué une politique de désignation des emplacements de camping sur la rivière Asek, en amont du lac Lowell. Cette étude a porté sur le potentiel de perturbation associé aux emplacements et sur l'adéquation des sites comme habitat pour l'ours, et s'appuie sur les renseignements recueillis auprès des adeptes du rafting. Les emplacements désignés sont conçus de façon à réduire au minimum les effets que l'utilisation de la rivière peut exercer sur les grizzlis de la vallée. Les emplacements sont séparés par une distance suffisante pour ne pas nuire aux déplacements des ours et pour réduire la possibilité de contact avec les humains dans les habitats de prédilection. Les emplacements désignés permettent encore aux groupes individuels de pratiquer un camping sauvage de qualité le long de la rivière.

Par ailleurs, on a mené à terme, après six ans, le programme de recherche sur les grizzlis du parc national Kluane. Le rapport de recherche révèle l'importance de la vallée de l'Asek pour la stabilité de la population de grizzlis du parc. La recherche confirme que la présence d'une abondante population ursine dans la vallée de l'Asek restreint fortement le potentiel récréatif du secteur.

Des gestionnaires de rivière ont effectué en 1998 une seconde excursion fluviale, cette fois sur l'Asek. En effet, des cadres supérieurs responsables des bassins de l'Asek et de la Tatshenshini ont descendu la rivière en canot pneumatique depuis Haines Junction (Yukon) jusqu'à Dry Bay (Alaska). Y étaient représentés le Service des parcs de la Colombie-Britannique, le ministère des Ressources renouvelables du Yukon, le parc national et la réserve de Glacier Bay, les Premières Nations Champagne et Aishihik, de même que Parcs Canada. Ces expéditions contribuent fortement à assujettir à des objectifs communs la gestion de l'ensemble du réseau fluvial, malgré les nombreuses frontières en cause.

On a poursuivi en 1998 l'examen du plan directeur du parc et ébauché un énoncé d'intégrité écologique.

Rivière Arctic Red

Territoires du Nord-Ouest (1993)

Rivière des Gwich'ya Gwich'in

Les travaux portant sur la rivière Arctic Red ont quelque peu ralenti, puisque les représentants des Gwich'in et des autorités gouvernementales ont davantage consacré leurs énergies à parachever une Stratégie sur les aires protégées des Territoires du Nord-Ouest et un Plan d'utilisation du territoire Gwich'in. Dans l'ébauche du Plan d'utilisation du territoire Gwich'in, les terres bordant tout le cours de la rivière ont été désignées « zone de gestion spéciale ».

Cette réorientation temporaire de ressources s'est avérée très positive. L'établissement d'une stratégie sur les aires protégées approuvée au niveau territorial, et probablement au niveau fédéral, ajoute une autre couche de protection potentielle à des secteurs comme celui de la rivière Arctic Red. Considérant la riche diversité faunique de la région (mouflons de Dall, caribous des bois, grizzlis), sa forêt d'épinettes blanches vieille de 700 ans, sans oublier son importance archéologique et culturelle, il est peut-être nécessaire de lui accorder le plus sévère régime de gestion possible.

Sous les auspices du RRPC et de la Stratégie sur les aires protégées, le secteur de la rivière Arctic Red bénéficiera probablement d'une protection accrue au fil des prochaines années.

Il nous faut écouter plus attentivement ce que nous murmurent les rivières, car elles nous parlent de notre avenir

- Mark Hume,
The Run of the River

Rivière Athabasca

Parc national Jasper, Alberta (1989)

Issue des glaces

La rivière Athabasca est un attribut dominant et accessible du parc national Jasper, comme en témoignent l'intense usage récréatif et l'achalandage qu'on observe sur la rivière et le long de certains tronçons. Cette année, les autorités du parc ont commencé à appliquer le *National Park Guidelines for River Use Management* qui prévoit une surveillance des incidences écologiques et sociales.

Avec l'interdiction de toute embarcation sur la rivière Maligne, on s'attend à une intensification des pressions exercées sur l'Athabasca. Depuis longtemps, le cours moyen de la rivière Athabasca fait l'objet d'une forte utilisation et d'un développement riverain intense. Par conséquent, le surcroît d'utilisation pourrait demeurer imperceptible. On procédera à une surveillance des valeurs récréatives et de la qualité de l'expérience récréative, pour déterminer s'il y a un problème de surachalandage. Au cours de la dernière année, on a apporté des améliorations aux points d'accès et de sortie pour les activités de rafting et de canotage.

La haute Athabasca n'a encore connu aucune activité commerciale de rafting, mais l'endroit a été désigné à cette fin. Lors de l'évaluation environnementale visant l'application des lignes directrices sur la gestion de l'utilisation des rivières, on a restreint l'utilisation commerciale à la plage horaire 11 h-15 h, pour limiter le nombre d'activités perturbatrices.

Le projet de publication d'un *Athabasca Roadside Touring Guide*, amorcé il y a quelques années, a été réanimé avec l'application des lignes directrices sur la gestion de l'utilisation des rivières. Conjugué aux panneaux routiers sur le RRPC,



Canard arlequin

ce nouveau guide permettra de mieux faire connaître la rivière Athabasca et le RRPC. Il dirigera les visiteurs vers les points d'intérêt le long de la rivière, où ils pourront s'initier aux ressources écologiques et culturelles (actuelles et passées) d'importance au Canada.

Le parc collabore également avec la Jasper National Park Professional River Outfitters Association (Association des pourvoyeurs fluviaux professionnels du parc national Jasper) pour améliorer la valeur interprétative des excursions proposées par les pourvoyeurs. En raison des recherches en cours, on n'acceptera d'ici deux ans aucune nouvelle demande de permis, ni aucune nouvelle entreprise de pourvoirie.

Rivière Bloodvein

Parc provincial Atikaki, Manitoba (1987)

En plein coeur des terres

L'excellente qualité des valeurs du patrimoine naturel, culturel et récréatif de la rivière Bloodvein demeure inchangée dix ans après sa désignation au RRPC. La rivière constitue toujours un rendez-vous de choix pour les amateurs de canotage sauvage, les pêcheurs et les chasseurs. Chaque année, plus de 200 groupes de canoteurs s'y rendent.

Le ministère manitobain des Ressources naturelles a implanté un processus de planification de la gestion du parc provincial Atikaki, qui prévoit une mise à jour d'ici la fin de 1999 du plan directeur de la Bloodvein, rivière du patrimoine canadien.

Avec la désignation du tronçon ontarien de la Bloodvein, le Manitoba et l'Ontario ont entamé des discussions sur la gestion conjointe et la promotion de ce cours d'eau interprovincial.

Rivière Bonnet Plume

Yukon (1998)

La rivière aux sables noirs

La rivière Bonnet Plume jaillit des monts Werneke, dans le centre du Yukon; elle traverse une région de hauts sommets et de canyons qui n'ont pas subi la glaciation au Pléistocène et qui renferment des filons d'argent et de zinc. Dans ce paysage arctique vivent de nombreux caribous des bois et ours grizzlis (ces derniers y ont des tanières de mise bas); on y retrouve aussi nombre de plantes rares. La vallée de la Bonnet Plume est depuis très longtemps un territoire de chasse et un lieu de passage traditionnels des Gwich'in; c'est une relique inviolée du patrimoine Gwich'in. Éloignée et peu utilisée, la Bonnet Plume est l'un des cours d'eau canadiens les plus susceptibles de séduire les passionnés du tourisme d'aventure.

En 1993, tout le bassin de la rivière (une superficie approximative de 12 000 km²) a été mis en candidature au RRPC. On a par la suite dressé un plan directeur en coopération avec le Conseil des ressources renouvelables de Mayo, la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et plusieurs représentants de l'industrie minière. Ce plan a reçu l'aval de la CRPC en janvier 1998. La cérémonie officielle de désignation s'est déroulée en juillet 1998, les dignitaires présents ayant droit à un survol de la rivière. La plaque de désignation a été installée sur un cairn de pierres dans la ville de Mayo.

Durant l'été 1998, la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada a mené une évaluation sur les habitats des ours dans le secteur de la rivière Bonnet Plume.

La Route frontalière des Voyageurs

Parcs provinciaux La Vérendrye/Quetico/Middle Falls (1996)

La nature qui chante

La Route frontalière des Voyageurs a conservé toutes ses valeurs patrimoniales depuis sa désignation comme rivière du patrimoine, il y a deux ans. Les travaux de planification entrepris cette année contribueront à faire mousser les valeurs naturelles et culturelles de la RFV dans le parc Quetico. Un des objectifs particuliers de gestion des ressources naturelles visé par le Plan de gestion des incendies du parc provincial Quetico, approuvé en août 1998, est de laisser les incendies jouer leur rôle écologique. La saison des incendies de 1999 pourrait offrir la première occasion d'appliquer un incendie naturel dirigé, outil fondamental de ce plan. Un autre élément du plan de gestion des incendies est d'élaborer une stratégie de gestion de l'écosystème, qui guidera les gestionnaires dans la préservation intérimaire de la variation naturelle dans la composition forestière alimentée par les incendies, jusqu'à la formulation de stratégies précises. Parmi les autres objectifs visés en 1999, citons la mise en place de stratégies de gestion pour les ressources halieutiques et culturelles. Ces initiatives, issues de l'accord de coexistence du lac La Croix, visent à favoriser la conservation des ressources au profit de la Première Nation et des générations futures. Enfin, un sondage mené en 1998 sur les visiteurs de l'intérieur du parc permettra d'actualiser les connaissances sur ce type de visiteurs.

Rivière Clearwater

Parc sauvage provincial de la rivière Clearwater, Saskatchewan (1987)

Un lien vers le Nord

À titre de rivière mise en candidature pour ses qualités naturelles, culturelles et récréatives, la rivière Clearwater demeure un cours d'eau capable d'offrir une expérience mémorable aux amateurs de canot et de rafting, et un mode de vie traditionnel aux Premières Nations qui y pratiquent le piégeage et la pêche. L'excellente qualité des eaux, un usage relativement faible et la présence d'un paysage panoramique et non perturbé se conjuguent pour faire vivre au visiteur une réelle expérience de nature sauvage. Le portage historique Methye, entre le lac La Loche dans le bassin versant de la baie d'Hudson et la profonde vallée de la Clearwater orientée vers l'Arctique, est encore fréquenté par les « voyageurs » des temps modernes. Un groupe nous a toutefois signalé que la maturation des arbres a quelque peu altéré le panorama spectaculaire qu'on peut admirer depuis la frange de la vallée, et qu'avait jadis commenté Alexander Mackenzie.

Les représentants de la Première Nation Clearwater, qui habite à La Loche (Saskatchewan), ont indiqué qu'ils souhaitent fonder une entreprise d'écotourisme axée sur cette rivière du patrimoine, qui est aussi l'âme du premier parc sauvage provincial de la Saskatchewan. Le ministère provincial de l'Environnement et de la Gestion des ressources poursuit ses discussions avec la Première Nation, pour déterminer comment harmoniser au mieux les objectifs écotouristiques et la politique du parc provincial.



Rivière Clearwater

Parc naturel de la rivière-Clearwater, Saskatchewan

Rivière des Français

Parc provincial de la Rivière-des-Français,
Ontario (1986)

Sur la piste des Voyageurs

La portion désignée de la rivière des Français coule dans un secteur visé par la nouvelle stratégie ontarienne d'utilisation des terres, « Des terres pour la vie », qui instaure un processus de planification de longue haleine pour 45 % du territoire provincial. La stratégie a été récemment approuvée, en juillet 1999. Dans le cas de la rivière des Français, la stratégie expose la végétation et les formes du paysage représentatives à l'est et à l'ouest de l'embouchure de la rivière dans la baie Georgienne ainsi que les élargissements en amont qui accroissent l'intégrité écologique du parc. Ces ajouts augmenteront de 22 405 hectares la superficie du parc, qui couvrira ainsi 70 000 hectares tout au long des 110 kilomètres de la rivière.

L'année dernière a également donné lieu à la révision décennale du statut de la désignation au RRPC de la rivière des Français. Cette révision a révélé que la majorité des modifications subies par la rivière depuis 1986 contribuaient à protéger les valeurs ayant justifié sa mise en candidature et à en assurer l'intégrité comme voie navigable.

Les valeurs du patrimoine humain sont maintenant davantage appréciées grâce aux politiques prévues dans le plan directeur du parc provincial de la Rivière-des-Français, en vue de réduire l'achalandage au village historique de Copananing et au cimetière autochtone de l'île Dead. On a produit une carte du parc tout entier, suffisamment détaillée pour servir aux déplacements sur la rivière; en outre, les Amis du parc patrimonial de la Rivière-des-Français ont installé une plaque aux chutes Récollet, commémorant la noyade de prêtres jésuites à proximité.

Grâce aux efforts de la population locale et du ministère ontarien des Richesses naturelles et au partenariat conclu avec l'Université Laurentienne, on s'efforce de donner un regain de vie à la pêche sportive, depuis longtemps affaiblie par la perturbation des habitats et une récolte excessive. Cette initiative consiste notamment à mieux utiliser l'information disponible pour gérer les niveaux d'eau de façon à protéger la frayère du poisson, en aval des deux réservoirs de retenue sur le cours supérieur de la rivière. Compte tenu des nouvelles lignes directrices du RRPC, on sait que les barrages réduisent l'importance de certaines valeurs originales du patrimoine naturel, comme les pêcheries situées en aval. Les sections touchées font l'objet d'une « clause d'antériorité » pour les valeurs ayant sous-tendu leur mise en candidature.

Le canotage est une activité récréative qui a gagné en popularité depuis dix ans. Des canots de plus grande taille sont employés sur de grandes distances dans la majorité des sections de la rivière, entre les endroits où l'assise rocheuse forme des obstacles naturels. En été, les hauts niveaux d'eau



Rivière des Français

Parc provincial de la Rivière-des-Français, Ontario

qui caractérisent le cours supérieur de la rivière, en amont des barrages, ont pour effet de profiter à toutes les formes d'utilisation récréative du plan d'eau et de déplacements. Pour mieux gérer cet usage, on a désigné des emplacements de camping et installé des toilettes, ce qui a intensifié encore l'utilisation récréative.

La remise en état d'un passage en bois historique de 240 mètres pour les canoteurs aux chutes Récollet, l'analyse de la qualité des eaux sur le cours supérieur de la rivière et les efforts déployés par des bénévoles pour contrer l'invasion de la salicaire pourpre reflètent l'intérêt et la volonté des usagers à contribuer concrètement à la préservation des valeurs naturelles et des ressources culturelles du parc.

Rivière Grand

Ontario (1994)

Au coeur du Sud de l'Ontario

La désignation au RRPC de la rivière Grand et de ses principaux tributaires a mieux fait connaître ses atouts patrimoniaux, incité les gens à explorer et à apprécier ses nombreuses richesses naturelles et culturelles, et sensibilisé la population quant au traitement qui lui est réservé. Il en est également résulté de nombreux partenariats visant à améliorer l'état de la rivière et à en préserver le patrimoine. Ce régime conjoint et dynamique de gestion des ressources du bassin versant a été baptisé « The Grand Strategy », où les partenaires comprennent les municipalités, des organisations non gouvernementales, des universités, des entreprises, les Six-Nations et des organismes fédéraux et provinciaux. C'est l'Office de protection de la nature de la rivière Grand qui coordonne la stratégie, au nom des partenaires.



Rivière Grand
Ontario

En 1998, on a rédigé un document majeur intitulé *The State of the Watershed – Background Report on the Health of the Grand River Watershed* (L'état du bassin versant - Le point sur la santé du bassin versant de la rivière Grand), qui a été distribué dans les écoles et les bibliothèques publiques. On y trouve une description détaillée de l'état des ressources du bassin versant.

En 1998, deux initiatives d'envergure ont été mises en chantier, soit le Plan de gestion halieutique et le Programme sur la qualité des eaux rurales. Le Plan de gestion halieutique est le fruit d'un effort commun visant à combattre les conséquences négatives qu'une utilisation récréative accrue, une expansion municipale et une modification de l'affectation du territoire peuvent exercer sur les ressources halieutiques de la rivière Grand. Ce plan, dressé avec un solide apport du public, met de l'avant de solides lignes directrices touchant la gestion des pêches, la restauration des lieux et la répression de diverses sources de pollution. Quant au Programme sur la qualité des eaux rurales, il s'agit d'une initiative triennale financée par la municipalité régionale de Waterloo, Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Office de protection de la nature de la rivière Grand, qui offre un soutien financier aux agriculteurs qui réalisent des projets permettant de rehausser la qualité des eaux dans la région.

En 1998, on a porté à plus de 5 000 exemplaires le tirage du bulletin d'information *Grand Actions*, qui suit l'état d'avancement de la Grand Strategy et signale les activités et les événements d'intérêt communautaire. Le *Grand Actions Registry*, dressé chaque année, comportait 211 entrées représentant plus de 1 000 initiatives individuelles et collectives d'amélioration du patrimoine et de la santé du bassin fluvial. On a également organisé trois ateliers, qui ont remporté un vif succès, pour y discuter de questions d'intérêt patrimonial, récréatif et rural.

En 1998, la situation des ressources patrimoniales a quelque peu changé. En effet, la province a cédé à la municipalité régionale de Waterloo la responsabilité d'entretenir et de réparer le pont couvert de West Montrose (le pont des amoureux). Les autorités régionales ont tenu des réunions publiques pour étudier les diverses options possibles pour conserver ce pont historique construit en 1881, orné d'une plaque provinciale.

Le pont Bow-string à une voie d'Eden Mills, un pont à valeur patrimoniale érigé en 1913, a été démolé et remplacé par un pont à deux voies. Le pont représentait en quelque sorte le cœur de la collectivité. Après de longs débats publics, on a décidé de bâtir un nouveau pont muni d'arches décoratives qui évoquent les anciennes poutres « bow-string ».

En 1998, on a commencé les travaux de reconstitution d'un village iroquois authentique du XVII^e siècle, à Brantford. Appelé Kanata, le village comprendra trois maisons longues à ossature de perches de cèdre recouvertes d'écorce de cèdre, le tout étant entouré d'une palissade de bois. L'inauguration est prévue pour 1999; le village constituera une mine d'informations pour la population locale et les visiteurs sur l'histoire et le patrimoine de la culture autochtone de la région.

Le musée et le service des archives du comté de Wellington, à Centre Wellington (Fergus-Elora), ainsi que le parc Ruthven, près de Cayuga, ont organisé des galas pour célébrer leur nouveau statut national. Un autre lieu historique national, Chiefswood, résidence familiale de la poétesse de renommée mondiale E. Pauline Johnson, a été rouvert au public après plusieurs années de restauration et d'efforts dévoués par des bénévoles des Six-Nations.

Un projet exceptionnel et passionnant a débuté en 1998. Linda Risacher Copp, artiste bien connue, a entrepris de réaliser une série de tableaux en batik inspirés par la grandeur de la rivière Grand en toutes saisons, depuis sa source jusqu'à son embouchure. Des compositions musicales originales de Wayne Bridge compléteront les batiks. Le tout culminera en 1999 par une exposition itinérante qui se déplacera un peu partout dans le bassin versant, sous le thème « Une année sur la Grand ».

En 1998, plus de 1,1 million de visiteurs ont pratiqué le camping, la pêche et d'autres activités de plein air le long de la rivière dans les douze aires de conservation gérées par l'Office de protection de la nature de la rivière Grand, pour des recettes records dépassant les 4,1 millions de dollars.

Chaque année, le réseau de sentiers à usages multiples du bassin versant s'agrandit. De nouvelles sections ont été aménagées dans les secteurs urbains, particulièrement à Guelph, Kitchener-Waterloo et Brantford. Plusieurs de ces sentiers ont été officiellement intégrés en 1998 au Sentier transcanadien, dont le sentier Iron Horse (3,1 km à Kitchener), les sentiers Iron Horse et Laurel (3,1 km à Waterloo), ainsi que le sentier S.C. Johnson (11,5 km de Brantford à Paris).

En 1997, la région de Grand River comme thème de marketing touristique a vu le jour. Plusieurs intervenants ont uni leurs efforts pour publier une brochure en couleurs, qui a d'ailleurs été primée. En 1998, on a refait la brochure et imprimé une deuxième édition, ornée d'un nouveau logo. La brochure, qui met en vedette les attraits du bord de la rivière et les loisirs extérieurs qu'on peut y pratiquer, a été largement diffusée auprès des organisations touristiques.

Ces efforts ne représentent qu'une fraction de l'énergie, de l'enthousiasme et du soutien manifestés envers la Grand Strategy, dont le succès repose au premier chef sur le dévouement et la participation des partenaires. L'année 1999 marque le cinquième anniversaire de l'inscription de la rivière Grand au RRPC. Cette étape donnera à la population locale une occasion de réfléchir à leurs réalisations communes et de renouveler leurs efforts pour faire de la vallée de la rivière Grand « un lieu toujours meilleur pour y vivre, y travailler et se distraire ».

Rivière Hillsborough

Île-du-Prince-Édouard (1997)

Une rivière aux eaux salines

Les eaux calmes de la rivière Hillsborough démentent l'activité débordante de la population qui l'habite de part et d'autre. La Hillsborough est une rivière utilitaire, et fait donc partie intégrante de la vie des collectivités qu'elle traverse.

Lors de la cérémonie de dévoilement de la plaque du RRPC en 1997, la Hillsborough River Association a promis d'en faire un événement annuel, baptisé « Journée de la rivière » en 1998. Ont participé aux célébrations les collectivités locales, les Micmacs de la réserve Scotchford et le Wanapitei Canoe Group, qui se trouvait alors dans les Maritimes pour pagayer sur trois rivières du patrimoine canadien.



Rivière Hillsborough

Île-du-Prince-Édouard

La Hillsborough River Association a consacré beaucoup d'énergie cette année à présenter des exposés favorables à l'adoption d'une loi provinciale prévoyant l'adoption de mesures anti-érosives et l'aménagement de zones tampons pour tous les tributaires de la rivière. Ses membres ont également participé à un programme d'amélioration des habitats fauniques et mis en valeur le site hébergeant la plaque du RRPC. Un chêne rouge – arbre-emblème de la province – y a été planté, comme symbole de renouveau et de dévouement. Enfin, l'Association a appuyé le prolongement du sentier de la Confédération entre Scotchford et Bedford, un parcours qui finira par relier Charlottetown à Mount Stewart.

Malgré sa désignation officielle comme organisme charitable en 1998, l'Association peine chaque année à financer ses programmes. Seul le dévouement des collectivités riveraines lui permet de rester à flots. Bon nombre des enjeux entourant la rivière sont d'envergure provinciale et sont des problèmes d'utilisation générale du territoire. L'Association représente un important vecteur de changement dans le bassin versant de la Hillsborough.

Rivière Kazan

Nunavut (1990)

Rivière des toundras vivantes

La rivière Kazan prend naissance au lac Kazba, près de la frontière du Nunavut et du Manitoba, pour traverser la forêt boréale en direction nord jusqu'à la limite forestière, où le relief de type plateau montagneux devient la toundra sans arbres du Bouclier canadien, et ensuite finir son trajet au lac Baker, centre géographique du Canada.

Tout comme la rivière Thelon, la rivière Kazan n'a connu aucun développement. Malgré l'absence d'ouvrages permanents, le lieu historique national du Passage-des-Caribous-à-l'Automne, qui borde la rivière, est riche en vestiges archéologiques en raison de son importance pour les chasseurs inuits comme point de capture du caribou. La Kazan est un obstacle naturel à la migration annuelle de a harde de caribous de Kaminuriak, un obstacle qui permet aux chasseurs inuits à l'affût aux points de passage préférés des caribous d'abattre beaucoup de bêtes. Les vestiges du Passage-des-Caribous-à-l'Automne permettent d'étudier la signification culturelle du paysage arctique pour les Inuits qui ont pu, grâce à leurs connaissances et à leur savoir-faire, survivre dans la région depuis des siècles.

Rivière Kicking Horse

Parc national Yoho,
Colombie-Britannique (1989)

Rivière d'époque

Sauf pour certaines hausses records des niveaux d'eau à l'automne, l'année 1998-1999 s'est avérée tranquille pour la rivière Kicking Horse, dans le parc national Yoho. On a poursuivi l'inventaire et la surveillance annuels de la qualité de l'eau, des tributaires et des zones humides, sans constater de problèmes environnementaux majeurs.

C'est surtout l'aspect planification qui a attiré l'attention, en raison de la révision du plan directeur du parc Yoho. Contrairement aux opérations de planification précédentes, on tente actuellement d'intégrer pleinement les considérations écologiques, sociales et économiques. À cette fin, on a divisé le parc en unités de gestion du paysage, à l'intérieur desquelles ont été établis des objectifs écologiques et sociaux. La situation actuelle est alors comparée en fonction des objectifs et, en cas de divergence, des mesures de gestion sont proposées.

La rivière Kicking Horse est située dans l'unité de gestion Kicking Horse, d'une grande valeur écologique étant donné ses contributions aux grands corridors fauniques nord-sud et est-ouest et les nombreux sites vulnérables (complexes palustres, habitats riverains, types de végétation alpine) qu'elle renferme. La rivière continue de jouer un rôle de premier plan dans la préservation de bon nombre de ces valeurs écologiques et, par conséquent, les efforts se poursuivent afin d'en protéger l'intégrité commémorative aussi bien que l'intégrité écologique.

L'achalandage de la rivière demeure faible dans le parc. Cependant, des intérêts privés et commerciaux utilisent et aménagent de plus en plus les tronçons non protégés de la rivière, juste en aval du parc.

La remise en état de secteurs perturbés adjacents à la rivière se poursuit. Le Canadien Pacifique a restauré des portions d'habitats riverains et aquatiques jouxtant sa cour de triage, à Field. Cet exemple éloquent d'une entreprise qui tente de régler des problèmes environnementaux remontant à plusieurs dizaines d'années permet d'envisager avec optimisme l'esprit de coopération qui devrait régner au prochain millénaire en matière environnementale. L'année à venir s'annonce intéressante pour la rivière Kicking Horse, puisqu'on produira le rapport de surveillance décennal.

Rivière Mattawa

Parcs provinciaux de la Rivière-Mattawa
et Samuel-de-Champlain (Ontario, 1988)

L'esprit des Voyageurs

L'évaluation des paysages naturels et l'ajout d'un autre secteur non aménagé résultent en une assise territoriale qui doublera la superficie de parc actuellement visée par la désignation de la rivière Mattawa au RRPC. Cette protection supplémentaire a été proposée par l'intermédiaire du programme « Des terres pour la vie », qui oriente la planification de 45 % du territoire provincial. Avec ces modifications, l'étendue du parc aquatique dépassera 15 000 hectares. La portion de la rivière inscrite au RRPC traverse la même aire de planification stratégique de l'affectation du territoire que l'on a décrite pour la rivière des Français.

Par ailleurs, des intérêts locaux ont incité Parcs Canada, Parcs Ontario et l'Office de conservation de la nature de North Bay-Mattawa à examiner des façons d'inclure d'autres terrains dans la désignation. On a entamé le processus de mise en candidature du portage La Vase et du cours inférieur de la Mattawa, ce qui offrira des points de départ et d'arrivée naturels pour le trajet historique suivi par les Autochtones, les explorateurs et les traiteurs de pelleteries. Ce prolongement ajoutera 11 kilomètres à l'ouest et 15 kilomètres à l'est, et résultera en un corridor désigné continu entre Mattawa et North Bay.

On a procédé, en 1999, à l'examen décennal de la désignation au RRPC. Les changements subis par les valeurs ayant justifié la mise en candidature sont généralement positifs, et améliorent donc la qualité de nombreuses valeurs. Les activités entreprises pour contrer le dépeuplement des ressources halieutiques causé par une surpêche semblent porter fruit. Trois barrages régularisent maintenant le débit



Rivière Mattawa

Parcs provinciaux de la rivière-Mattawa et
Samuel-de-Champlain, Ontario

de la rivière aux lacs Turtle, Talon et Chant Plain. Même si ces ouvrages ont transformé la Mattawa et modifié une partie de ses valeurs naturelles, les valeurs du patrimoine naturel ayant sous-tendu la mise en candidature de la rivière sont visées par une « clause d'antériorité ».

Par suite de l'accroissement du nombre de canoteurs, on a remplacé les toilettes des emplacements de camping et organisé une opération annuelle bénévole de ramassage des déchets. Conjugées à la fermeture de la route d'accès Bouillon, qui a diminué l'utilisation anarchique, l'abandon de débris et le vandalisme dans les parcs, ces mesures ont rehaussé la qualité de l'expérience en milieu naturel vécue par les usagers. L'amélioration des équipements de la route MacPherson a favorisé l'accès aux sites d'activités diurnes. La course annuelle sur la Mattawa se déroule toujours vers le milieu de l'été, tout le long de la rivière. Depuis 1995, la compagnie Voyageur Adventure Tours offre des excursions de cinq heures à bord d'une réplique d'un « canot du Nord », où des guides costumés interprètent la petite histoire de la rivière et font revivre des activités d'antan.

La formation d'une coopérative baptisée les « Amis du parc patrimonial de la rivière Mattawa » témoigne bien de la sensibilisation croissante des gens face à la nécessité de protéger l'environnement de la rivière. De concert avec le personnel du parc, les Amis cherchent à mieux faire apprécier le patrimoine fluvial. Une autre initiative locale qui a eu une grande résonance est la création du Canadian Ecology Centre, un centre de formation à plein temps en écologie qui concevra des programmes et des activités d'intérêt éducatif, récréatif et écotouristique pour l'ensemble des usagers de la rivière.

Rivière Saskatchewan Nord

Parc national Banff, Alberta (1989)

Rivière des Rocheuses

On a rouvert le poste de gardes de Saskatchewan River Crossing sur une base saisonnière entre mai et octobre. Si le budget nécessaire est approuvé, il pourrait ouvrir toute l'année. Cette mesure facilite la surveillance des activités effectuées sur la rivière. Parcs Canada et Environnement Canada ont conclu un protocole d'entente sur la surveillance des eaux de la Saskatchewan Nord à Whirlpool Point. Les conditions physiques, biologiques et chimiques font l'objet d'une surveillance mensuelle. Les polluants présents dans le glacier Saskatchewan risquent de devenir un problème : même si de faibles quantités seulement pénètrent dans la rivière, elles s'accumulent de plus en plus en remontant de la chaîne alimentaire aquatique, depuis les algues jusqu'aux plus gros poissons. Selon de récentes recherches, ces polluants peuvent avoir des effets cumulatifs sur la reproduction et les autres processus biologiques.

Pour promouvoir la coopération dans la protection du bassin versant de la Saskatchewan Nord, deux groupes ont uni leurs efforts et créé un réseau d'intervenants. Ils souhaitent notamment déterminer les attitudes, les préoccupations et les positions à privilégier pour la protection du bassin versant, et élaborer des stratégies de communication. Ils entendent s'intéresser plus particulièrement à l'activité industrielle, à la qualité de l'eau, aux effets environnementaux de l'agriculture et aux influences culturelles et esthétiques.

Rivière Seal

Manitoba (1992)

Vagues, baleines et carcajous

Les valeurs naturelles, culturelles et récréatives de la rivière Seal n'ont pas changé en 1998-1999. En raison de l'isolement de la rivière, son utilisation récréative demeure faible. Cet isolement est également le principal atout de la rivière pour la protection de ses valeurs importantes.

Le caractère isolé et sauvage de la rivière Seal compte parmi les principales qualités de la rivière que vantent Hap Wilson et Stephanie Aykroyd, dans un nouveau livre intitulé *Wilderness Rivers of Manitoba*. Cet ouvrage fera mieux connaître les deux rivières du patrimoine du Manitoba, de même que leurs attraits pour la pratique du canotage en pleine nature.

De crainte que la venue de nouveaux pourvoyeurs n'altère le fragile environnement de la rivière, le ministère manitobain des Ressources naturelles n'acceptera aucune demande en ce sens jusqu'à ce que le plan directeur soit revu, d'ici deux ans. Les pourvoyeurs actuellement en activité pourront continuer d'organiser des excursions sur la rivière, dont l'utilisation non commerciale ne sera pas touchée.

Rivière Shelburne

Nouvelle-Écosse (1997)

Eaux dormantes, forêts anciennes

Plus de la moitié du bassin hydrographique de la rivière Shelburne se trouve dans l'aire de nature sauvage Tobetic, qui compte parmi les 31 secteurs du territoire domanialement officiellement désignés en vertu de la nouvelle Loi sur la protection des aires de nature sauvage (*Wilderness Areas Protection Act*) de la Nouvelle-Écosse. Les activités telles que la construction routière, l'exploitation minière, la coupe de bois et la construction de chalets seront interdites dans ces endroits protégés, où l'on autorisera les utilisations récréatives et scientifiques appropriées. Le ministère néo-écossais de l'Environnement est chargé de préparer un plan de gestion

pour chaque aire de nature sauvage. Le plan concernant l'aire Tobeatic comprendra les références et les dispositions nécessaires pour assurer une préservation à l'état naturel de la portion du bassin de la Shelburne située dans l'aire de nature sauvage, avec un fort degré d'intégrité écologique. En outre, ce plan viendra étayer le Plan directeur de la Shelburne, rivière du patrimoine canadien, et en respectera toutes les dispositions, ce qui favorisera la préservation future des valeurs naturelles et récréatives de la rivière et le maintien d'un fort niveau d'intégrité.

À la suite d'un accord de collaboration entre des organismes gouvernementaux, la Société Bowater Mersey Paper Company Limited et la Nova Scotia Power Incorporated, on a commencé à surveiller la qualité des eaux.



Rivière Shelburne
Nouvelle-Écosse

Rivière Soper

Réserve de parc territorial Katannilik,
Nunavut (1992)

Une oasis arctique

La rivière Soper (localement appelée Kuujuaq) se faufile depuis les hautes terres de la péninsule Meta Incognita jusqu'au lac Soper pour ensuite se mélanger aux eaux salées du bras de mer Pleasant sur la côte sud de l'île de Baffin, créant des marées de plus de 10,6 mètres. Le microclimat de la vallée a créé un paysage riche en saules, en carex et en éricacées ainsi qu'en petits fruits inconnus ailleurs dans les îles arctiques; elle est depuis longtemps occupée par les Inuits et elle héberge une diversité et une concentration inhabituelle d'animaux sauvages, dont le caribou, le renard, le lièvre et l'ours blanc. La rivière traverse la réserve de parc territorial Katannilik, un parc de destination d'une superficie de 1 270 km² qui assure l'intégrité des qualités de la rivière tout en permettant une utilisation récréative. Les statistiques sur le parc et l'achalandage continuent de s'accumuler, grâce



Rivière Soper

Réserve de parc territorial Katannilik, Nunavut

notamment à l'émission consacrée au parc Katannilik dans la série « Great Canadian Parks » de la chaîne « Discovery » et à la récente expédition effectuée en traîneaux à chiens par une équipe de la BBC le long de la piste Itijajiak qui relie sur une centaine de kilomètres Iqaluit à Kimmirut le long de la vallée de la Soper.

Sauf pour les abris d'urgence disséminés le long de la piste et le terrain de camping aménagé à Soper Falls, l'état de la rivière n'a pas changé. On a facilité l'accès aux points d'intérêt de la rivière (comme les chutes Riversing) et au centre d'accueil de Kimmirut, centré sur les attraits de la « grande rivière », ce qui permet de mieux faire connaître et apprécier cette rivière du patrimoine par la population locale et les visiteurs.

Rivière Nahanni Sud

Réserve de parc national Nahanni,
Territoires du Nord-Ouest (1987)

Rivière de légendes et de traditions

L'année écoulée a été relativement tranquille pour la rivière Nahanni Sud. Pour des raisons qui demeurent imprécises, l'achalandage – tant pour les visites d'un jour que pour les visites avec nuitée – a considérablement baissé en regard des années précédentes. En effet, le nombre de visites avec nuitée n'était que 70 % de ce qu'il était en 1997; la proportion baisse sous les 50 % dans le cas des visites d'un jour. En outre, les niveaux d'eau sont demeurés légèrement inférieurs à la normale durant une bonne partie de la saison. Il faut faire mention du feu de friches qui a duré presque trois mois, à proximité de la rivière Mary. Après avoir commencé sur la rive sud de la Nahanni Sud, l'incendie s'est lentement poursuivi durant deux semaines avant de gagner du terrain et de traverser la rivière, où il a ravagé plus de 2 400 hectares



Rivière Nahanni Sud

Réserve de parc national Nahanni, Territoires du Nord-Ouest

de pessière. Grâce aux vents dominants favorables soufflant dans une direction opposée au corridor fluvial, la fumée intense n'y a constitué un problème que durant quelques jours. De nombreux visiteurs ont souligné à quel point il était intéressant de voyager dans un secteur visé par une politique de « laisser-brûler ». Le personnel du parc s'est contenté d'observer l'incendie, sans faire d'intervention directe, ce qui a constitué une bonne occasion d'expliquer aux visiteurs le régime concernant les feux de friches naturels dans la réserve de parc national Nahanni.

Le sondage volontaire relatif aux incidents sur la rivière a connu un succès exceptionnel en 1998, car 100 % des groupes commerciaux et plus de 90 % des groupes privés ont retourné le formulaire. On n'a déploré en 1998 aucun incident ni blessure grave. Le personnel du parc estime maintenant que le nombre de formulaires retournés depuis le début de l'enquête, en 1995, est suffisant pour qu'on amorçe une analyse relativement significative des données. On espère que les autorités du parc pourront bientôt communiquer aux visiteurs des renseignements utiles sur le risque d'incidents selon le degré d'habileté des visiteurs, l'endroit visité et le niveau d'eau.

Par ailleurs, le parc a recruté l'année dernière un agent principal en programmes du patrimoine. C'est la première fois dans l'histoire du parc Nahanni qu'on peut compter sur un professionnel exclusivement chargé d'éduquer les visiteurs et

d'interpréter les ressources du parc. On pourra non seulement offrir une information plus approfondie aux visiteurs, mais aussi améliorer les possibilités éducatives pour la population étudiante locale et régionale. Il convient de souligner qu'on inaugurerà en 1999 un site Web, qui facilitera grandement la diffusion d'une information complète au public.

Le parc a produit deux rapports décennaux en 1998, soit *A Decade in the Canadian Heritage Rivers System* (Dix ans au Réseau de rivières du patrimoine canadien) et *Protecting the Aquatic Quality of Nahanni National Park Reserve* (La protection de la qualité des eaux de la réserve de parc national Nahanni). Ce dernier document, préparé de concert avec Environnement Canada, présente un aperçu détaillé des données qualitatives de base sur les eaux, les sédiments et les poissons. Avec ce rapport, on dispose maintenant d'un tableau exhaustif des ressources aquatiques de la région, qui devrait s'avérer d'une grande utilité si le risque toujours présent d'une exploitation minière en amont du parc devait se matérialiser. Les autorités du parc devront demeurer alertes et poursuivre les programmes de surveillance continue de a qualité des eaux.

L'année à venir s'annonce occupée. On doit passer en revue le plan directeur du parc et élaborer un énoncé d'intégrité écologique. Cet énoncé cernerà les éléments essentiels des ressources culturelles et des écosystèmes naturels du parc qui méritent d'être étudiés, à partir de quoi un programme exhaustif de surveillance sera mis sur pied.

Rivière Sainte-Croix

Nouveau-Brunswick (1991)

Le cours de l'histoire

Les événements survenus durant l'année ont élargi les possibilités futures d'appréciation du patrimoine exceptionnel et diversifié de la rivière Sainte-Croix. Il convient tout d'abord de mentionner l'entente survenue en mars entre la compagnie Georgia-Pacific Resins Inc. et la province du Nouveau-Brunswick, qui s'est engagée à acheter la totalité des avoirs fonciers néo-brunswickwois de l'entreprise. L'accord porte sur plus de 390 000 acres, englobant près des deux tiers du bassin versant de la Sainte-Croix, soit une superficie équivalant presque à la moitié de l'Île-du-Prince-Édouard. La compagnie avait pleinement contribué aux activités ayant trait au statut patrimonial de la Sainte-Croix, et le transfert de propriété facilitera à la fois l'exploitation forestière du secteur et la protection des valeurs patrimoniales de la rivière.

Le comité international chargé de préparer le 400^e anniversaire de fondation du premier établissement français en Amérique du Nord (île Sainte-Croix, 1604) a accueilli une délégation de planification venue de France, donné à contrat la préparation d'un plan directeur pour les célébrations et mis en branle la levée de fonds pour les événements qui débiteront en 2004 de part et d'autre de l'Atlantique.

Après cinq années de travaux sur l'évaluation et la réduction de la pollution dans la plus vaste baie d'eaux salines de la Sainte-Croix, les eaux sont maintenant suffisamment assainies pour qu'on y autorise la récolte des myes en 1999, après 50 années d'interdiction. La récolte des myes occupe une place importante dans l'économie et le patrimoine de cette région littorale. La renaissance de cette activité à Oak Bay constituera un événement marquant, tant du point de vue environnemental qu'au niveau culturel.

D'autres activités ont contribué à la valorisation des objectifs patrimoniaux de la rivière. La Direction des parcs et des aires naturelles, du ministère néo-brunswickois des Ressources naturelles et de l'Énergie, a lancé un programme permanent d'aménagement de la Sainte-Croix qui s'est traduit en 1998 par une rénovation des installations dans les parcs provinciaux, par une amélioration des emplacements de camping dans l'arrière-pays et des accès à l'eau, et par l'affectation exclusive de personnel de terrain à ce cours d'eau. La Direction s'est jointe à d'autres organismes de la province et du Maine, à la Commission internationale de la rivière Sainte-Croix et aux principaux propriétaires fonciers pour fixer les priorités entourant la gestion des activités récréatives traditionnelles et la protection du caractère naturel de la rivière dans le tronçon non aménagé du lac Spednic et du cours supérieur de la Sainte-Croix. La qualité de l'eau du bassin d'amont demeure excellente, comme en témoignent les analyses approfondies effectuées sur sept vastes lacs par la Commission internationale et les travaux de surveillance menés par des bénévoles. En 1999, on entend procéder à l'évaluation d'autres portions du bassin versant.

Le programme de rétablissement de la population de saumons de l'Atlantique de la rivière Sainte-Croix s'est élargi, pour englober maintenant des parcs d'élevage de juvéniles indigènes. Grâce aux efforts locaux, la remonte de saumons de la Sainte-Croix demeure relativement stable, alors que l'abondance du saumon dans les rivières avoisinantes continue de décliner.

Les deux principales localités riveraines de la Sainte-Croix ont accru leurs efforts de restauration du patrimoine fluvial. Ainsi, la ville de St. Stephen (N.-B.) a inauguré le parc Gateway au poste-frontière international, et a commencé la mise en application de son plan de rénovation du littoral. La ville de Calais (Maine), située de l'autre côté de la rivière, a emboîté le pas à St. Stephen et adopté son propre plan d'amélioration du littoral, qui prévoit l'aménagement d'un centre de patrimoine régional situé dans un bâtiment historique bordant la rivière.

Par ces initiatives, et d'autres encore, la population locale, les autorités municipales, les organismes gouvernementaux et les groupes d'intérêts continuent de se donner la main pour mettre en valeur l'exceptionnel patrimoine fluvial dont ils ont la garde.

Rivière Thelon

Nunavut (1990)

Où le temps et la lumière s'arrêtent

Depuis son embouchure à Baker Lake en passant par les lacs Schultz, Aberdeen et Beverly, la rivière Thelon demeure une véritable rivière sauvage, au parcours non aménagé. Ce caractère inviolé y attire un nombre croissant d'amateurs de plein air en quête d'une réelle expérience de nature sauvage. Bien qu'il y ait de l'exploration minière dans la province géologique des Esclaves limitrophe, aucune activité d'exploration n'a lieu dans la rivière et aux alentours.

Sur 275 km, le cours supérieur de la rivière traverse le refuge de la flore et faune sauvages Thelon, qui constitue une oasis faunique et aviaire dans la toundra par ailleurs dénudée. Le refuge et la vallée fluviale offrent un habitat à la harde de caribous de Beverly (comptant plus de 400 000 bêtes), à des grizzlis de la toundra, à des orignaux et à des boeufs musqués, de même qu'à une avifaune incroyablement diversifiée : faucons pèlerins, gerfauts, pygargues à tête blanche, aigles royaux, et plusieurs autres espèces de rapaces. Établie en 1927, cette réserve de 52 000 km² compte parmi les aires protégées les plus vastes au Canada, et aussi parmi les plus isolées. On est en train de mettre la dernière main au plan directeur du refuge, qui respectera les obligations découlant de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Dressé par la population et les associations inuites locales, ce plan est assorti de recommandations sur la gestion et l'utilisation du refuge. Le plan devrait recevoir en 1999 les approbations nécessaires.

Rivière Haute-Ristigouche

Nouveau-Brunswick (1998)

Une rivière d'enchantement

La Haute-Ristigouche a été officiellement déclarée rivière du patrimoine canadien à l'occasion de la Fête du Canada de 1998, lors d'une cérémonie tenue près de son point de confluence avec la rivière Kedgwick. La cérémonie visait non seulement à célébrer le riche patrimoine culturel et naturel de la rivière, mais aussi à reconnaître les efforts déployés par les intervenants qui ont contribué au processus de planification ayant mené à la désignation de la Haute-Ristigouche comme seconde rivière du patrimoine canadien au Nouveau-Brunswick. La désignation a été précédée de cinq journées de célébrations visant à honorer les cultures associées à la rivière : Premières Nations, Irlandais, Anglais, Écossais, Acadiens. Chaque célébration était organisée par une collectivité entretenant des liens historiques avec la rivière.



La pêche sur la rivière Haute-Ristigouche

Toutes ces manifestations ont été planifiées et coordonnées par le Comité de gestion de la rivière Ristigouche, formé à l'issue de l'établissement du plan directeur de la rivière. Le Comité a été officiellement constitué en corporation en 1998, ses buts et objectifs étant d'appuyer l'application du plan directeur en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick. Les membres du Comité représentent les diverses parties intéressées, soit des directeurs de camps de pêche, les Premières Nations, des détenteurs de permis de coupe sur les terres de la Couronne, des canoteurs, des naturalistes, des pourvoyeurs, des musées, des associations de chasse et pêche, les municipalités locales et le grand public.

Une section du Sentier international des Appalaches a été aménagée dans le corridor de la rivière Ristigouche. Une fois achevé, ce sentier de randonnée reliera la Piste des Appalaches, aux États-Unis, et le parc national Forillon dans la péninsule gaspésienne. Au Nouveau-Brunswick, le Sentier international des Appalaches traversera les bassins versants des rivières Ristigouche et Tobique.

Des échantillons d'eau ont été prélevés en 1997 et 1998, pour analyser les conditions de base. Les échantillonnages se poursuivront en 1999, après quoi toutes les données seront l'objet d'une analyse exhaustive. À ce jour, tous les résultats sont conformes aux normes nationales de qualité de l'eau. Le Nouveau-Brunswick envisage d'appliquer un système de classification des eaux, prévoyant six catégories pour la gestion de la qualité de l'eau. Ce système serait complémentaire aux normes du RRPC sur les ressources en eau.

Le ministère provincial des Ressources naturelles et de l'Énergie a maintenu son programme de gestion récréative de la rivière Ristigouche, qui consiste à concevoir et à entretenir des équipements récréatifs, à communiquer de l'information au public, à coordonner le régime d'inscription volontaire des canoteurs et à prêter main-forte aux usagers de la rivière. Ce programme se poursuivra en 1999-2000.

Fleuve Yukon

Tronçon Thirty-Mile, Yukon (1991)

Rivière d'or

Les célébrations organisées en 1998 pour le centenaire de la Ruée vers l'or ont eu peu d'effets négatifs sur le tronçon, qui a conservé ses valeurs. La Première Nation Ta'an Kwach'an a continué de surveiller l'utilisation du plan d'eau, d'interagir avec les visiteurs et d'entretenir les terrains de camping.

La principale doléance des usagers, par le passé, concernait le mauvais état des toilettes, imputable au gel hivernal et au dégel printanier tardif. Pour réduire l'incidence environnementale d'une utilisation soutenue du cours d'eau, on a dressé des plans et acheté les installations nécessaires à la mise en place d'un réseau de réservoirs de retenue le long du fleuve. Les matières résiduaire seront transportées loin du fleuve, en vue de leur élimination à l'usine de traitement des eaux usées de Whitehorse. Ces nouveaux équipements devraient mettre fin aux plaintes et mieux protéger l'environnement.



Plans, études et recherche

Un des rôles de Parcs Canada comme chef de file fédéral du RRPC est de procurer aux instances participantes une aide financière et technique pour la réalisation d'études et de plans menant à l'inclusion de rivières au Réseau. Cette aide, sur avis de la Commission des rivières du patrimoine canadien, vise à satisfaire des projets particuliers. Le personnel de Parcs Canada collabore à la préparation d'études de réseaux, de recherches de base, de documents de mise en candidature et de plans directeurs. De plus, Parcs Canada entreprend des recherches de portée nationale sur des sujets liés au patrimoine fluvial.

La Colombie-Britannique a elle aussi joué un rôle de leader lorsqu'elle a élargi le concept de rivière du patrimoine en mettant sur pied le premier réseau provincial de rivières du patrimoine. La Commission des rivières du patrimoine de la Colombie-Britannique a fixé des objectifs et des principes de gestion pour la reconnaissance, à des fins de commémoration plutôt que de réglementation, des rivières importantes pour la province; il s'agit là pour elle d'une démarche collective en vue de l'aménagement du territoire. Jusqu'ici, 18 rivières (l'objectif fixé) ont été intégrées au réseau de rivières du patrimoine de la Colombie-Britannique. Le premier de ces cours d'eau à être désigné au RRPC a été le fleuve Fraser, en juin 1998. Au cours des deux ou trois prochaines années, la C.-B. entend demander l'inscription officielle au RRPC des rivières Cowichan et Stikine. Le mandat de la CRPCB, qui devait durer trois ans et échoir en avril 1998, a été prolongé de deux ans par le ministre de l'Environnement, des Terres et des Parcs. Pour obtenir des renseignements sur les rivières du patrimoine de la Colombie-Britannique, il suffit de communiquer avec la CRPCB, 2^e étage, 800, Johnson Street, Victoria (C.-B.) V8V 1X4, par l'intermédiaire du ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs; téléphone : (250) 387-5002; télécopieur : (250) 387-5757; courrier électronique : bchrs@islandnet.com (site Web : <http://www.islandnet.com/bchrs>).

Études de réseaux

Les études de réseaux consistent en des analyses comparatives des rivières d'une province ou d'un territoire donné, visant à en déterminer le potentiel comme rivières du patrimoine canadien. On y aborde de façon générale les valeurs récréatives et patrimoniales d'un vaste échantillon de rivières d'une province ou d'un territoire, compte tenu des critères de sélection du RRPC et de la possibilité de les gérer comme rivières du patrimoine canadien.



Bien qu'aucune étude de réseaux n'ait été entreprise en 1998-1999, l'étude du réseau manitobain de rivières, achevée l'année précédente, demeure une référence utile pour les futures études de ce type. L'étude manitobaine était la première à utiliser les nouveaux cadres de référence nationaux pour le patrimoine naturel et humain, et tentait pour la première fois de concevoir un cadre récréatif qui pourrait à l'avenir servir de modèle pour tout le Réseau.

Études de base

Les gouvernements peuvent entreprendre des études de base afin de recueillir une information plus détaillée sur des rivières ou tronçons de rivières et évaluer ainsi la pertinence de leur désignation au RRPC. Ces études visent à recueillir, par des sources secondaires et des vérifications sur le terrain, toute l'information disponible quant au patrimoine naturel et humain d'une rivière, ses possibilités récréatives et les enjeux liés à sa gestion comme rivière du patrimoine canadien. Les lignes directrices du RRPC concernant la sélection et l'intégrité des rivières servent à en évaluer en détail les valeurs patrimoniales et récréatives.

En 1998-1999, on a mené des études de base pour la rivière Détroit (Ontario), la rivière Rouge (Manitoba), la rivière Athabasca (Alberta) et la rivière Cowichan (Colombie-Britannique).

Documents de mise en candidature

S'ils veulent qu'une rivière soit désignée au RRPC, les gouvernements responsables doivent déposer, pour étude officielle et approbation, un document de mise en candidature à la Commission. En 1998-1999, des documents de mise en candidature ont été rédigés pour la voie navigable Rideau, la rivière Detroit et les portages La Vase-rivière Mattawa (Ontario), la rivière Tatshenshini (Yukon) et la rivière Cowichan (Colombie-Britannique). On a également commencé à ébaucher le document de mise en candidature de la rivière Hayes (Manitoba).

Plans directeurs

Avant de recommander la désignation officielle d'une rivière, la Commission doit s'assurer que l'instance responsable s'engage à gérer la rivière candidate comme une rivière du patrimoine canadien. Outre les signatures requises comme preuves de l'engagement, l'outil privilégié à cette fin est le plan directeur, qui doit décrire l'aire de gestion entourant la rivière ou le tronçon de rivière ainsi que les politiques et mesures qui seront mises en place pour concrétiser les objectifs de gestion du RRPC. La Commission examine les documents présentés par les instances responsables, pour s'assurer qu'ils renferment ces éléments fondamentaux.

En 1998-1999, la Commission a été saisie de plans directeurs concernant le fleuve Fraser (Colombie-Britannique), le réseau fluvial de la rivière Margaree et du lac Ainslie (Nouvelle-Écosse) ainsi que les rivières Bloodvein et Humber (Ontario). Parcs Canada a continué de prêter main-forte à la préparation de plans directeurs pour quatre rivières candidates, soit les rivières Clearwater (Alberta), Missinaibi (Ontario) et Main et Bay du Nord (Terre-Neuve). On a également commencé à préparer l'élaboration de plans directeurs pour les rivières St. Mary et Thames (Ontario), ainsi que la rivière Tatshenshini (Yukon).

Recherches

Cadres nationaux : Au fur et à mesure qu'évolue le Réseau des rivières du patrimoine canadien (RRPC) pour englober plus d'une trentaine de rivières, les méthodes d'évaluation évoluent elles aussi. Deux méthodes sont employées systématiquement, *A Cultural Framework for Canadian Heritage Rivers* (1997) et *A Framework for the Natural Values of Canadian Heritage Rivers* (1998) pour l'inclusion et l'évaluation des valeurs culturelles et naturelles du RRPC. L'application du cadre culturel nous a fait comprendre qu'il faut faire certaines révisions. La mise en version définitive du cadre culturel est prévue pour l'an prochain. Le document de mise en candidature pour la rivière Hayes (Manitoba) servira de modèle pour intégrer le cadre dans les documents de mise en candidature du RRPC. Un rapport contenant des tableaux sur les thèmes culturels et naturels représentés par les rivières du RRPC a aussi été préparé.

Grille de planification

On a préparé un prototype de grille de planification, pour faciliter la planification et la gestion des rivières du patrimoine canadien situées à l'extérieur d'aires protégées. Grâce à cet outil, les plans directeurs du RRPC pourront davantage s'harmoniser avec les programmes et les politiques existants des organismes responsables, tout en permettant de gérer les rivières comme faisant partie d'un réseau national représentatif du patrimoine fluvial canadien.

Dans la solitude et le silence blanc du brouillard matinal, pas d'âme qui vive hors notre groupuscule qui s'avancait lentement dans l'opacité calme d'un monde irréel.

- Albert Bigelow Paine,
The Tent Dwellers, 1908



Publicité et marketing

Médias écrits et électroniques

L'année écoulée a été très productive sur le plan communicationnel car, en plus de nos projets et événements annuels, on a mis en branle ou mené à terme plusieurs initiatives. La mise sur pied du nouveau site Web a constitué un projet de taille. On a également travaillé fort à la rédaction d'une nouvelle brochure présentant le profil de toutes les rivières du réseau, qui viendra remplacer la première version qui remonte à 1995.

Outils électroniques

Nouveau site Web - www.chrs.ca

Au début de 1999, on a commencé à mettre à jour le site Web originalement conçu à titre bénévole par Godwin Chan. Le nouveau site sera lancé en septembre 1999, à la même adresse. On y trouvera une version actualisée des fiches de renseignements, le rapport annuel et le bulletin d'information de l'année courante, en plus de deux nouvelles sections, « Galerie de photos » et « Récits sur les rivières ».

Dans ce site Web bilingue et de facture agréable, l'utilisateur peut facilement obtenir de l'information sur chaque rivière, et savoir comment le RRPC fonctionne et se développe. De plus, le site est référencé à toute une gamme d'autres sites nord-américains associés aux rivières.

Documents écrits

De nouvelles fiches de renseignements ont été produites pour la rivière St. Mary (Ontario) et le fleuve Fraser (Colombie-Britannique). On a publié une fiche de renseignements en français sur la rivière Ristigouche (Nouveau-Brunswick). Enfin, on a mis à jour la fiche de renseignements concernant la rivière Soper, située dans le nouveau territoire du Nunavut.

Le RRPC a fait l'objet de plusieurs reportages élogieux durant l'année, notamment un article de fond paru dans l'édition du Legion Magazine (hiver 1998), publié par la Légion royale canadienne.

On a remanié la brochure *Découvrez l'aventure sur une rivière du patrimoine canadien*, pour tenir compte des nouvelles rivières mises en candidature ou désignées depuis 1995. Enfin, plusieurs rapports de base et plans directeurs ont été réimprimés.

Le bulletin du printemps *En aval du patrimoine* demeure un document d'information très populaire, comme en témoigne un sondage mené en 1998. Ce bulletin est aussi accessible sur le site Web du RRPC.

Conférences et expositions

Au cours de l'année écoulée, le RRPC a assisté à plusieurs conférences d'envergure nationale et internationale. Il convient tout particulièrement de signaler la deuxième Conférence sur le patrimoine fluvial du Canada, parrainée par la Commission des rivières du patrimoine canadien en collaboration avec l'*Outdoor Recreation Council of British Columbia*. Cette manifestation a attiré plus de 200 personnes, notamment certains des plus célèbres défenseurs des rivières en Amérique du Nord, des gestionnaires professionnels de cours d'eau, des OENG nationales, des représentants de tous les ordres de gouvernement, des Premières Nations, des universitaires, des scientifiques et des particuliers. Une évaluation post-conférence a révélé un niveau de satisfaction très élevé, puisque 82 % des participants ont qualifié la conférence de très bonne ou excellente. Un autre 16 % l'ont jugée bonne ou très bonne. La prochaine Conférence sur le patrimoine fluvial du Canada aura lieu à Fredericton (N.-B.), en juin 2001.



À la mi-novembre, le stand d'exposition sur le RRPC a été installé à la Conférence de la North American Lake Management Society, à Banff. En tout, 7 500 délégués provenant d'un peu partout en Amérique du Nord ont défilé devant le stand. On a également monté une exposition sur le RRPC à la Conférence du Fraser Basin Council, à Vancouver, ainsi qu'à la North American Water Trails Conference, organisée à Shepherdstown (Virginie-Occidentale) en octobre 1998.

D'autres expositions, plus modestes, ont aussi été installées à divers événements dans différentes régions du pays.

Activités de collaboration

Le programme « Living by Water »

Le programme « Living by Water » est une nouvelle initiative non gouvernementale d'envergure nationale qui s'adresse aux propriétaires riverains du pays tout entier. Son objectif est de promouvoir une bonne gestion des terrains riverains, en incitant la population vivant en bordure des plans d'eau à améliorer les habitats fauniques, à mieux gérer leurs eaux résiduelles et à écologiser leurs habitudes de vie.

Le RRPC soutient les objectifs du programme Living by Water et lui apporte sa collaboration pour des projets d'intérêt mutuel. Pour en savoir davantage à ce sujet, il suffit de visiter le site Web du programme, à l'adresse www.livingbywater.bc.ca.

Signalisation routière

Une des mesures prévues au Plan stratégique du RRPC était la mise en évidence des rivières du RRPC sur les panneaux routiers provinciaux. L'Ontario a pris les devants dans ce dossier, à l'aide d'un projet pilote concernant la rivière Grand. La municipalité régionale de Haldimand-Norfolk a conçu un prototype de signalisation routière où le logo du RRPC est intégré aux panneaux de routes panoramiques érigés dans le bassin versant de la Grand. La municipalité régionale se sert de la désignation du RRPC pour promouvoir énergiquement les attraits touristiques des collectivités sises dans le bassin de la rivière Grand.

Dans le sillage d'Alexander Mackenzie

Durant l'été 1998, Max Finkelstein, du Secrétariat du RRPC, a poursuivi son périple bénévole trans-Canada le long de la route des voyageurs Alexander-Mackenzie. L'année précédente, Max avait pagayé depuis Ottawa (sa ville natale) jusqu'à Cumberland House en Saskatchewan, soit une expédition de 3 000 kilomètres. En 1998, il a voyagé d'ouest en est, quittant Bella Coola sur la côte du Pacifique, en Colombie-Britannique, pour traverser à pied la chaîne montagneuse côtière et se rendre jusqu'à la source de la rivière Blackwater. Il a ensuite descendu en canot la Blackwater et remonté le fleuve Fraser, qui a été désigné au RRPC en 1998. De là, il a franchi la ligne de partage des eaux, et descendu la rivière de la Paix jusqu'au lac Athabasca.

Cette expédition a fait l'objet d'une couverture médiatique régionale et nationale qui, par ricochet, contribue à promouvoir le RRPC. Depuis son retour, Max a présenté à de nombreux groupes un diaporama sur son expédition. Il prévoit achever son parcours durant l'été 1999. Pour un complément d'information sur la RVAM, téléphoner à l'Alexander Mackenzie Voyageur Route Association au 1 888 484-7035, ou consulter son site Web (www.amvr.org).



Ô rivière, comme le sang
Qui circule dans nos artères,
Roule ton flot éblouissant
Jusqu'à l'intérieur de nos terres.

- Lynn Noel,
from the song "Veins in the Stone"

Le calendrier des rivières du patrimoine canadien

La Commission a renouvelé encore une fois son entente avec l'Association canadienne du canotage récréatif (ACCR) pour produire le calendrier des rivières du patrimoine canadien de 1999. Le calendrier de 1999 a remporté un grand succès. En effet, 10 000 calendriers ont été imprimés, pour des ventes brutes approchant les 27 000 \$. Les produits de la vente du calendrier servent à appuyer des projets nationaux de conservation des rivières parrainés par l'ACCR, comme le nettoyage de rivières. On peut se procurer le calendrier de 2000 au prix de 14,95 \$, plus les frais de manutention et d'expédition. Pour obtenir des renseignements sur le calendrier, communiquer avec l'ACCR au (613) 269-2910, ou à l'adresse staff@crca.ca.

Programme de commémoration du RRPC

Trois cérémonies de dévoilement de plaque ont eu lieu au cours de l'été et de l'automne 1998. Ces cérémonies permettent de mieux faire connaître le RRPC et constituent le point de mire d'activités spéciales organisées par les collectivités locales. La rivière Haute-Ristigouche, qui est l'une des destinations les plus prisées au monde pour la pêche au saumon de l'Atlantique, a officiellement été inscrite au RRPC avec le dévoilement d'une plaque à l'occasion de la Fête du Canada de 1998. La plaque a été dévoilée par le ministre néo-brunswickois du Développement régional, l'honorable Jean-Paul Savoie; le directeur de l'Unité de gestion de Parcs Canada, Gilles Babin; et deux anciens de la Nation micmac, soit Margaret LaBillois, d'Eel River Bar, et Don Caplin, de Listiguj. Plus de 300 personnes ont assisté à cette cérémonie, point d'orgue de la semaine de festivités du Festival de la rivière Ristigouche, qui s'est déroulé à Kedgwick River et dans les localités avoisinantes.



Cérémonie de dévoilement de la plaque pour la rivière Bonnet Plume

La cérémonie consacrée à la rivière Bonnet Plume a eu lieu le 18 juillet 1998 à Mayo, au Yukon. Elle était organisée par le gouvernement du Yukon et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC), de concert avec la Première Nation Nacho Nyak Dun et le Conseil des ressources renouvelables de Mayo. Parmi les dignitaires présents, on remarquait le ministre des Ressources renouvelables du Yukon, l'honorable Eric Fairclough; le chef intérimaire de la Première Nation Nacho Nyak Dun, Barb Buyck; le président du Conseil des ressources renouvelables de Mayo, Frank Patterson; ainsi que le Directeur général d'AINC au Yukon, Terry Sewell. Parcs Canada était représenté par Shelly Gellatly, directrice intérimaire de l'Unité de gestion du Yukon. La cérémonie a été couverte par le service radio et télé de la CBC, ainsi que par *The Yukon News*. Par la suite, le Service du Nord de la CBC a diffusé au petit écran un reportage de six minutes sur la rivière Bonnet Plume.

Le 27 septembre 1998, plus de 300 personnes ont assisté à la cérémonie du dévoilement de la plaque pour le fleuve Fraser, à New Westminster (C.-B.). La plaque a été dévoilée par le ministre des Petites entreprises, du Tourisme et de la Culture de la Colombie-Britannique, l'honorable Ian Waddell, ainsi que par le député fédéral de Port Moody-Coquitlam-Port Coquitlam, Lou Sekora. On y remarquait aussi la présence de Gail Sparrow, Chef de la Première Nation Musqueam; de la mairesse de New Westminster, Helen Sparkes; et de la Directrice du Fraser Basin Council, Darlene Marzari. La cérémonie s'est déroulée à l'occasion de la Journée des rivières de la Colombie-Britannique, durant laquelle 25 000 personnes et de nombreuses collectivités de la province tout entière ont participé à plus d'une centaine d'événements.

Renseignements supplémentaires

Les questions et les demandes de renseignements d'ordre général sur le RRPC doivent être adressées à :

Marketing et Communications
Secrétariat du Réseau de rivières du patrimoine canadien
Parcs Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5
Téléphone : (819) 997-4930
Télécopieur : (819) 997-0835
www.chrs.ca

Les demandes de renseignements détaillés sur des rivières particulières du patrimoine canadien, ou les demandes de renseignements par les membres des collectivités concernant les nouvelles mises en candidature ou désignations, doivent être adressées au membre fédéral, provincial ou territorial compétent de la Commission (voir la liste en page 8).